

HEINONLINE

Citation: 6 Can. J. Women & L. 119 1993



Content downloaded/printed from
HeinOnline (<http://heinonline.org>)
Wed Feb 26 17:55:08 2014

- Your use of this HeinOnline PDF indicates your acceptance of HeinOnline's Terms and Conditions of the license agreement available at <http://heinonline.org/HOL/License>
- The search text of this PDF is generated from uncorrected OCR text.
- To obtain permission to use this article beyond the scope of your HeinOnline license, please use:

[https://www.copyright.com/cc/basicSearch.do?
&operation=go&searchType=0
&lastSearch=simple&all=on&titleOrStdNo=0832-8781](https://www.copyright.com/cc/basicSearch.do?&operation=go&searchType=0&lastSearch=simple&all=on&titleOrStdNo=0832-8781)

Commentaries Commentaires

Ka-Nin-Geh-Heh-Gah-E-Sa-Nonh-Ya-Gah

© 1992 by Patricia A. Monture-OKanee

Introduction

After our last editorial Board meeting of the Canadian Journal of Women and the Law, it was apparent that there was a lack of materials available in French for the racism volume, which caused a number of women on the Board to be concerned. I also had a specific concern: there was no article or comment – nothing at all – on Aboriginal women's experience written in the French language. My first language is Mohawk, and I also speak English. I could not think of an Aboriginal woman who wrote about law in the French language. This is not to say that no one does, but that my acquaintanceships did not stretch that far. Or, perhaps, my own anglophone experience was limiting my knowledge. Later, I sat in my office wondering how to fill this significant gap. I realized that I had been provided with a French translation of my first article, "Ka-Nin-Geh-Heh-Gah-E-Sa-Nonh-Ya-Gah".¹ Problem solved: I added a post script to the note to the editors I had been writing, thinking I had come upon the solution. I offered for publication the French translation of my article.² At the time, I did not realize

I am grateful for the patience and wisdom of the racism editorial committee for assisting me in understanding the issues of language raised by the republication of this article. In particular, I would like to recognize the insight of Esmeralda Thornhill.

1. *Canadian Journal of Women and the Law* 2 (1986) 1: 159.
2. The context of the publication of the racism volume is necessary to fully understand my reactions. A collective of "women of colour" (and at the moment I am including myself in this description, even though I am not convinced at a general level that Aboriginal women occupy the same space as "women of colour") had been delegated with the responsibility to oversee the publication of the racism volume. This decision allowed women of colour to have control over the issues which affect our lives. I believe it was the appropriate decision to make. However, the

that this problem had been too easily solved.

Sometime later I was driving to Toronto on my way to a meeting to write the editorial for the racism volume. I was thinking about the racism volume, which had not been at the centre of my thoughts for some time. The bottom suddenly fell out of my stomach. All these years writing about the appropriation of Aboriginal women's experience, and I had just realized that I was appropriating francophone experience. I was somewhat embarrassed, because it had taken me some time to recognize what I believe to be the obvious. As I do not speak French, what gave me the right to think that I could understand that experience, let alone understand the francophone Aboriginal woman's experience? The easiest answer was to pull the French language translation from this volume. However, that still left me facing the original problem: no French Aboriginal material for the volume. Some four months had passed since the absence of French language material had been noted in the editorial Board meeting.³

In deciding to share my embarrassment and the dilemma I discovered, I have one central objective. My desire is to raise this important issue of language, which is often forgotten, among my anglophone sisters. As members of a dominant group we have the responsibility to act in a manner that frees those who do not have access to the more powerful status. We have the same responsibility when the scales of domination tilt on other axes, such as on issues of gender oppression or racism. Having experienced the disempowered position more frequently than that of dominance, I have frequently looked through the prism and pondered how I would expect a person who is in a position of "power over" to behave. It was uncomfortable discovering that the "shoe was now on the other foot"!

reality of such a decision was that some of the "non-women of colour" members of the board no longer felt a responsibility to the volume on racism. The bulk of the work was left to a few women, as opposed to the entire board. The result is that the *perception* which is created among the "women of colour" is that racism work is solely our responsibility: a responsibility which we carry over and above our "general" responsibilities as board members. I want to emphasize here that I am dealing with perceptions, and perceptions in the same way as feelings, are not debatable. They exist independent of standards of "rightness" and/or "wrongness".

It should also be understood that the racism volume has not progressed without controversy. On at least one occasion, a number of board members felt the volume was not progressing quickly enough, and that it should therefore be delayed. Perhaps that was a sincere concern with the reputation of the *CJWL* which is compromised when volumes are not published in a timely fashion. It is not the way that the editorial collective felt about the suggestion that the racism volume should be delayed. What the board has failed collectively to see, is the reality of the lives of the women of colour. Our lives proceed from crisis to crisis; there are so few of us doing the work that needs to be done, particularly within academic circles. Our lives bear a distinctive imprint as a result of the under-representation of women of colour in Academia. The reality of our lives, coupled with the acceptance of our perceptions regarding the delegation of work for this volume, must be understood together if the "minority" experience of Academia is to be understood.

3. It should be noted that this lack of French language material is not a problem that the *CJWL* faces infrequently; it did not develop around the racism volume only.

Perhaps some history here is important. As a legal educator, I have always been concerned with the creation of programs in legal education that provide meaningful opportunities for Aboriginal individuals and in particular for Aboriginal women. This commitment is central to my being able to continue law teaching. The history of Aboriginal exclusion, and its complexity on grounds of both gender and language, is important to your understanding of my decision to re-publish this piece.

In the early 1970s an Aboriginal access program began at the law school at the University of Saskatchewan.⁴ The seeds for the establishment of the Saskatchewan program were based on the recognition that Aboriginal Peoples were significantly under-represented in the legal profession. This program was a common law program in the English language only. It was not until 1989 that a French program for Aboriginal students in the civil law tradition was begun at the University of Ottawa. This program also establishes access for Aboriginal people to the common law tradition in the French language. The result is that for more than fifteen years, only the under-representation of Aboriginal Peoples in the English common law tradition was addressed in a formal way by Canadian law faculties. The failure to embrace the linguistic diversity of Aboriginal Peoples has significant consequences. For example, we are still living with the effects of the failure to address the representation of Aboriginal Peoples in the civil law tradition, as there are very few Aboriginal individuals practising law in the civil law tradition. The consequences of failing to recognize the diversity of Aboriginal Peoples, shaped the dilemma that I faced.

My views on language are also important to understanding why I have agreed to let this article be published. Debates about bilingualism most often focus on what language is spoken, English or French. Language is also much more than the technical recognition of what language comes out of my mouth when I speak. It is through language that culture is transmitted. I have come to this understanding by recognizing what it is that I have lost by not being able to speak Mohawk fluently.

Any debate on language, when it rests on a definition of bilingualism as the ability to speak both English and French, disappears the Aboriginal experience. The bilingualism debate rests in the shadow of the myth of Canada's two founding nations. For an Aboriginal person, any requirement that we be bilingual is in effect a requirement that we be trilingual. Whether or not an Aboriginal person speaks their Aboriginal language fluently, that Aboriginal language is always their first language. The English and French languages can never be more than a

4. For a discussion of this program and the status of legal education for Aboriginal Peoples in Canada please see Patricia A. Monture, "Now that the Door is Open: First Nations and the Law School Experience", *Queen's Law Journal* 15 (1990): 179.

second language. Both languages are the languages of the colonizers.⁵ It is essential that we stop constructing a dichotomy of language, where English is dominant, and only French-language speakers are recognized as oppressed.

When I examined the sinking feeling I had about the publication of my article in French – a language I cannot speak or read and hardly understand when it is spoken – I discovered that the uncomfortable feeling I had was prefaced on both a personal concern and a much larger, perhaps political and ethical, concern.

The personal concern is much easier for me to articulate. The article itself is a very personal one. I cannot read the French language translation, so I can never know if it is my meaning that is being conveyed. I have been taught that all of our words are prayers. I have been taught that we have the responsibility to speak kindly. Kindness is one of the four traditional responsibilities. The tradition of my people is an oral one. Learning to write, as it is such a permanent medium, was very difficult. The words on the page take on a life of their own, apart from me, in a way that does not happen in an oral culture. The translation of my words to French meant that I was multiplying the way in which I lose control over my thoughts and ideas. I cannot take ownership and responsibility for those words, yet my culture teaches me that I have that responsibility.

This is in fact a microcosm of the contradiction I face as a law professor and a Mohawk woman. Constantly my worlds come into conflict, and I must continually negotiate my reality. The personal issue on the question to publish or not to publish this French translation is much easier for me to resolve, as I have experience negotiating these contradictions. My decisions are frequently based on the need to balance values which contradict, as opposed to being able to choose the best solution.

The political and ethical question is not so easy for me to resolve. The first recognition I am able to make is that I believe that it is important to offer access

5. One of the essential elements of discrimination is the stereotypes that are assigned to individuals based on their membership in a certain group. One of the difficulties that must be confronted by the anti-discrimination movement is the complicated way in which claims to anti-discrimination intersect. In articulating my position on Aboriginal rights to a group of non-Aboriginal people, it is important for me to remember that “White People” are no more a homogeneous group than are Aboriginal Peoples. At the same time, trying to share the specificities of Aboriginal experience cannot be lost in an attempt to accommodate the dominant group’s ability to hear the message.

The experience of the colonized versus that of the colonizer is one such example. Within the colonial structure of this country, both the English and the French are the colonizers from the standpoint of Aboriginal experience. Within each of these dominant groups, there were other power relationships which affected colonialism. Such is the experience of the Acadian people, who were deported from this country. In a variety of ways, this historic oppression of Acadian people continues within the francophone community today. I am grateful to Professor Lucie Léger, who is both friend and colleague, for sharing her insights and understandings with me. Her experiences have enriched mine and helped me to understand the experience of colonialism in a fuller way.

to Aboriginal experience in the French language. But this only resolves the issue at a technical level. Publishing my anglophone experience in French cannot purport to address the experience of francophone Aboriginal women.

The article was first translated by those directing the civil law pre-law program at the University of Ottawa. They had difficulties locating materials for their case book in French, let alone articles authored by Aboriginal people. Several years later, I can conclude that we still face the same problem. The historic exclusion of francophone Aboriginal individuals from the civil law tradition still shapes our present experience.⁶ In fact, my final decision to publish is based on a recognition of how great the need is for materials in French regarding Aboriginal experiences. I know that I can never fully fill the gap that exists in the francophone Aboriginal community because my experience is that of access to the dominant language.⁷

The nature of the appropriation exists in the taking of someone else's experience without acknowledging that taking, or in presuming that my experience is also your experience. If I failed to see the appropriation that existed in the publication of this article in French – and I have frequently experienced the boot of appropriation at my throat – then how would I expect that someone from the “mainstream” who has never had (or chosen) to confront oppression, would be able to see how the appropriation operated in this situation? The final decision to publish my experiences in a translated form was based on the conclusion that the issue of appropriation of language is infrequently addressed. I do not purport to speak for those who have experienced the effects of anglophone domination, even though I can make parallels to the oppression of my own first language, Mohawk. I do not presume that all language-based oppression is the same (which is the same mistake as presuming that all women have the same experience or that Aboriginal experience is homogeneous). By consenting to publish this article, I only hope to raise an important issue for discussion among francophone and anglophone women, whether or not they are Aboriginal.

Après la dernière réunion du Comité de rédaction de la Revue Femmes et Droit, il était évident qu'on manquait de textes français pour le numéro sur le racisme. Cette situation inquiétait plusieurs membres du Comité. J'avais, moi aussi, une

6. All the time that I have been writing this introduction, I have felt like I was dangling from a dangerous precipice. While I want to take responsibility for my own actions, I do not want to take on the responsibility for the consequences of the historic exclusions of my people. Some of these consequences flow from the myth of homogeneity. I embrace the fact that my anglophone tongue privileges me; however, I do not believe that this takes the totality of my experience out of the realm of oppression.
7. The understanding of this experience rests on understanding that the Aboriginal experience is *not* homogeneous. This is a difficult myth to debunk. The solutions would be much simpler if Aboriginal experience did not cross so many lines of diverse experience.

inquiétude particulière: il n'y avait aucun article ou commentaire, absolument rien, en français sur l'expérience des femmes autochtones. Ma langue maternelle est le Mohawk et je parle aussi l'anglais. Aucun nom de femme autochtone qui écrit sur le droit en français ne me venait à l'esprit. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas, mais pour ma part je n'en connais pas. Peut-être que mon expérience d'anglophone limitait mes connaissances. Plus tard, j'étais assise dans mon bureau et je réfléchissais à la façon de combler cette lacune importante. Je me suis rendue compte qu'on m'avait fourni une traduction française de mon premier article, «Ka-Nin-Geh-Heh-Gah-E-Sa-Nonh-Ya-Gah»¹. Solution au problème: j'ai ajouté un post-scriptum à la note que j'écrivais aux rédactrices, en me disant que j'avais trouvé la bonne solution. Je leur ai proposé de publier la traduction française de mon article.² À ce moment-là, je n'ai pas réalisé que

Je suis reconnaissante au Comité de rédaction responsable du numéro sur le racisme pour la patience et la sagesse dont il a fait preuve en m'aidant à comprendre les questions relatives à la langue que la nouvelle publication de cet article a soulevées. En particulier, je remercie Esmeralda Thornhill de m'avoir fait part de ses réflexions.

Note de l'éditrice:

Il s'agit de la traduction française du texte publié par cette auteure dans (1986) 2:1 *Revue juridique 'La femme et le droit'*, p. 159. Nous avons choisi de déroger à notre pratique habituelle et de publier ici une traduction, vu la rareté des textes en français écrits par des femmes de couleur ou des Premières Nations et vu l'importance de cet article pour le développement des analyses féministes.

1. (1986) 2:1 *Revue juridique 'La femme et le droit'*, p. 159.
2. Il est nécessaire de connaître le contexte de la publication de ce numéro sur le racisme pour bien comprendre mes réactions. On a délégué la responsabilité de superviser la publication du numéro sur le racisme à un collectif de «femmes de couleur» (pour le moment, je m'inclus dans cette description, même si je ne suis pas convaincue que généralement les femmes autochtones occupent la même place que les «femmes de couleur»). Cette décision a permis aux femmes de couleur d'exercer un contrôle sur les questions qui touchent leur vie. Je crois que c'était la bonne décision. Cependant, à la suite de cette décision, certaines membres du Comité de rédaction qui ne sont pas des femmes de couleur ne se sont plus senties responsables du numéro sur le racisme. On a laissé la majeure partie du travail à quelques femmes, et non à tout le Comité de rédaction. Par conséquent, les femmes de couleur ont eu l'impression que le travail contre le racisme était leur entière responsabilité: une responsabilité que nous assumons en plus de nos responsabilités «générales» en tant que membres du Comité de rédaction. Je tiens à souligner que je parle d'impressions et que les impressions comme les sentiments, ça ne se discute pas. Elles existent indépendamment des normes sur «ce qui est bien et ce qui ne l'est pas». Il faut aussi comprendre que le numéro sur le racisme n'a pas avancé sans controverse. Au moins à une occasion, plusieurs membres du Comité de rédaction ont estimé que le numéro n'avancait pas assez rapidement, et que sa publication devrait donc être reportée. On s'inquiétait peut-être sincèrement de la réputation de la RFD qui est compromise lorsque les numéros ne sont pas publiés régulièrement. Ce n'est pas l'impression que le collectif a eue lorsqu'on a proposé de reporter la publication. Ce qui a échappé à toutes les membres du Comité de rédaction, c'est la réalité de la vie des femmes de couleur. Nos vies sont une suite de crises; nous sommes très peu nombreuses pour accomplir le travail qui doit être fait, particulièrement dans les cercles universitaires. Nos vies sont caractérisées par la sous-représentation des femmes de couleur dans le milieu

c'était une solution trop facile.

Quelques temps après, je suis allée en voiture à Toronto pour assister à une réunion lors de laquelle nous devons rédiger l'éditorial du numéro sur le racisme. En route, je réfléchissais au numéro sur le racisme, auquel je n'avais pas pensé depuis un certain temps, quand soudainement, le trac m'a saisie et j'ai pris conscience de quelque chose qui m'avait échappée. Toutes ces années pendant lesquelles j'ai écrit sur l'appropriation de l'expérience des femmes autochtones, et je venais juste de me rendre compte que je m'appropriais l'expérience des francophones. J'étais quelque peu embarrassée, parce que cela m'avait pris un certain temps à reconnaître ce que je considère comme évident. Comme je ne parle pas le français, qu'est-ce qui me donnait le droit de penser que je pourrais comprendre l'expérience des francophones, ou même comprendre l'expérience d'une Autochtone francophone? La solution la plus facile était de retirer la traduction française de ce numéro. Cependant, cela ne réglait pas le problème que nous avions au départ: aucun texte français sur la perspective autochtone dans ce numéro. Quatre mois s'étaient écoulés depuis que le Comité de rédaction avait remarqué le manque de textes en français.³

En décidant de parler de mon embarras et du dilemme dont j'avais pris conscience, je poursuis un objectif fondamental. Je désire attirer l'attention de mes soeurs anglophones sur cette importante question relative à la langue et que l'on oublie souvent. En tant que membres d'un groupe dominant, nous avons la responsabilité d'agir d'une manière qui libère les personnes qui n'ont pas accès à la position donnant plus de pouvoir. Nous avons la même responsabilité lorsque la balance de l'oppression penche dans une autre direction, quand il s'agit de questions comme l'oppression sexuelle ou le racisme. Ayant connu la position des personnes tenues à l'écart du pouvoir plus souvent que celle des membres d'un groupe dominant, j'ai souvent regardé à travers le prisme et je me suis demandé comment est-ce que je voudrais que se comporte une personne qui est en position de «pouvoir». J'étais mal à l'aise de découvrir que les rôles étaient maintenant renversés.

Il est peut-être important, à ce moment-ci, de traiter des aspects historiques. En tant que professeure de droit, je me suis toujours intéressée à la création de programmes de formation juridique qui offrent des perspectives qui prennent en compte l'expérience des Autochtones, et en particulier, des femmes autochtones. Cet engagement m'est essentiel pour que je puisse continuer à enseigner le droit. Il importe de connaître l'histoire de l'exclusion des Autochtones, et sa complexité pour des motifs concernant les rapports hommes/femmes et les questions

universitaire. On doit comprendre la réalité de nos vies, en plus d'accepter nos impressions sur la délégation du travail pour ce numéro, si l'on veut comprendre l'expérience «des minorités» dans le milieu universitaire.

3. Il est à noter que ce manque de textes en français est un problème que la RFD rencontre fréquemment; il n'est pas survenu seulement à propos du numéro sur le racisme.

linguistiques, afin de comprendre ma décision de republier ce texte.

Au début des années 1970, la faculté de droit de l'université de la Saskatchewan a lancé un programme d'accès aux études en droit pour les Autochtones.⁴ Ce programme a été élaboré parce qu'on reconnaissait que les peuples autochtones étaient fortement sous-représentés dans la profession juridique. Il s'agissait d'un programme de common law en anglais seulement. Il a fallu attendre 1989 avant qu'un programme français de droit civil destiné à la population étudiante autochtone ne soit mis sur pied à l'Université d'Ottawa. Il a fallu attendre 1989 avant qu'un programme français de droit civil et de common law destiné à la population étudiante autochtone soit mis sur pied à l'Université d'Ottawa. Par conséquent, pendant plus de quinze ans, seule la question de la sous-représentation des peuples autochtones dans la tradition anglaise de common law a été abordée de façon formelle par les facultés de droit du Canada. Le fait qu'on n'a pas pris en considération la diversité linguistique des Autochtones a des conséquences importantes. Par exemple, on se ressent encore du fait qu'on n'a pas tenu compte de la sous-représentation des peuples autochtones en droit civil, puisqu'il y a peu de juristes autochtones qui pratiquent dans ce domaine. Ainsi, les conséquences de la non-reconnaissance de la diversité des peuples autochtones déterminaient le dilemme auquel j'étais confrontée.

Il importe aussi de connaître mes opinions sur la langue pour comprendre pourquoi j'ai accepté de faire publier cet article. Les débats sur le bilinguisme portent, la plupart du temps, sur la langue qui doit être parlée, soit l'anglais ou soit le français. Mais la langue c'est beaucoup plus qu'une reconnaissance technique de la langue qui sort de ma bouche quand je parle. C'est par la langue que la culture se transmet. J'en suis venue à comprendre cela lorsque j'ai reconnu ce que j'avais perdu en n'étant pas capable de parler le Mohawk couramment.

Tout débat sur le bilinguisme, qui repose sur la définition du bilinguisme comme étant la capacité de parler l'anglais et le français, occulte l'expérience des Autochtones. Le débat sur le bilinguisme s'inscrit dans le cadre du mythe des deux peuples fondateurs du Canada. Pour un ou une Autochtone, l'obligation d'être bilingue est en fait une obligation d'être trilingue. Qu'un ou une Autochtone parle couramment ou non sa langue autochtone, cette langue autochtone sera toujours sa langue maternelle. L'anglais ou le français ne pourront jamais être plus qu'une langue seconde. Ces deux langues sont d'ailleurs

4. Pour une discussion de ce programme et de l'état de la formation juridique des peuples autochtones au Canada, voir Patricia A. Monture, «Now that the Door is Open: First Nation and the Law School Experience», (1990) 15 *Queen's Law Journal* 179.

les langues des colonisateurs.⁵ Il est essentiel que nous cessions de construire une dichotomie de la langue selon laquelle l'anglais est la langue dominante, et seulement les francophones sont les opprimé-es.

Quand j'ai réfléchi à l'embarras que me causait la publication de mon article en français – une langue que ne je parle pas ou ne lis pas et que je comprends à peine – j'ai découvert que le sentiment de gêne que j'éprouvais était dû à une préoccupation personnelle ainsi qu'à une préoccupation plus générale, peut-être de nature politique ou éthique.

Il m'est plus facile de parler de ma préoccupation personnelle. L'article en question est un article très personnel. Je ne peux pas lire la traduction française; je ne saurais donc jamais si le sens de ce que j'ai dit est rendu. On m'a appris que tous les mots sont des prières. On m'a appris que nous avons la responsabilité de parler avec gentillesse. La gentillesse est une des quatre responsabilités traditionnelles. La tradition de mon peuple est une tradition orale. Il m'a été très difficile d'apprendre à écrire, car c'est un moyen d'expression très permanent. Les mots sur la page ont leur propre vie, en dehors de la mienne; ce qui ne se produit pas avec la tradition orale. En faisant traduire mes mots en français, cela signifiait que je perdais encore plus le contrôle sur la manière dont étaient véhiculées mes pensées et mes idées. Je ne suis pas l'auteur de ces mots français et je ne peux pas en prendre la responsabilité. Pourtant ma culture m'apprend que j'ai cette responsabilité.

Il s'agit en fait d'un résumé de la contradiction à laquelle je fais face en tant que professeure de droit et femme Mohawk. Les mondes dans lesquels je vis entrent constamment en conflit, et je dois continuellement concilier ces réalités. Il m'est beaucoup plus facile de résoudre la question personnelle à propos de la publication ou de la non-publication de cette traduction française, puisque j'ai appris à concilier ces contradictions. Mes décisions sont souvent fondées sur la

5. Un des éléments essentiels de la discrimination est les stéréotypes collés aux gens en raison de leur appartenance à un certain groupe. Une des difficultés auxquelles doit faire face le mouvement contre la discrimination est la façon compliquée dont les revendications contre la discrimination s'entrecroisent. Lorsque je fais part à un groupe de non-autochtones de ma position sur les droits des Autochtones, il est important que je n'oublie pas que les «Blancs» ne forment pas un groupe plus homogène que les Autochtones. Mais les efforts pour faire connaître les particularités de l'expérience des Autochtones ne doivent pas être occultés par ceux que l'on fait pour s'adapter à la capacité du groupe dominant d'entendre le message. L'expérience de la personne colonisée versus celle de la personne colonisatrice en est un exemple. Dans la structure coloniale de ce pays, les colonisateurs sont aussi bien les Anglais que les Français, du point de vue des Autochtones. Au sein de chacun de ces groupes dominants, il y a d'autres relations de pouvoir qui touchent le colonialisme. Comme l'expérience des Acadiens et des Acadiennes qui ont été déporté-es de ce pays. De différentes façons, l'oppression historique du peuple acadien se poursuit aujourd'hui au sein de la communauté francophone. Je suis reconnaissante à la professeure Lucie Léger, qui est une amie et une collègue, de m'avoir fait part de ses réflexions et de sa compréhension. Son expérience m'a enrichie et m'a aidée à mieux comprendre l'expérience du colonialisme.

nécessité d'équilibrer des valeurs en conflit, et non sur la capacité de choisir la meilleure solution.

Il ne m'est pas aussi facile de régler la question politique et éthique. La première chose que je peux reconnaître c'est qu'il est important de faire connaître aux francophones l'expérience des Autochtones. Mais cette reconnaissance ne règle la question que sur le plan technique. En publiant un texte français sur mon expérience d'anglophone, on ne peut aucunement prétendre aborder l'expérience des femmes autochtones francophones.

Cet article a d'abord été traduit par les responsables du programme pré-droit en droit civil de l'Université d'Ottawa. Ces personnes avaient de la difficulté à trouver des textes en français pour leur recueil de documentation de base, sans parler d'articles écrits par des Autochtones. Après plusieurs années, je peux conclure que nous faisons toujours face au même problème. L'exclusion historique des Autochtones francophones en droit civil détermine notre expérience actuelle.⁶ En fait, j'ai finalement décidé de publier cette traduction parce que je reconnais qu'il existe un grand besoin pour des textes en français sur l'expérience des Autochtones. Je sais que je ne pourrai jamais combler entièrement la lacune qui existe dans la communauté autochtone francophone, parce que mon expérience a porté sur l'accès à la langue dominante.⁷

La nature de l'appropriation consiste à usurper l'expérience de quelqu'un-e sans reconnaître cette usurpation, ou de présumer que son expérience est aussi celle d'une autre personne. Si je n'ai pas vu qu'il y avait appropriation en publiant mon article en français – et pourtant j'ai souvent vécu des situations où l'on s'appropriait mon expérience – alors comment puis-je m'attendre à ce qu'une membre du groupe dominant et qui n'a jamais fait face (ou choisi de faire face) à l'oppression soit capable de voir comment l'appropriation fonctionne dans ce cas précis? J'ai finalement décidé de publier la traduction d'un texte sur mon expérience parce que j'en suis venue à la conclusion que l'on abordait rarement la question de l'appropriation. Je ne prétends pas parler au nom des personnes qui ont vécu la domination anglophone, même si je peux faire des parallèles avec l'oppression dont a été l'objet ma langue maternelle, le Mohawk. Je ne présume pas que toutes les oppressions fondées sur la langue sont similaires, ce qui serait aussi erroné que de présumer que toutes les femmes ont la même expérience ou que l'expérience des Autochtones est homogène. En acceptant de publier cet

6. En écrivant cet avant-propos, j'ai eu l'impression d'être au bord d'un précipice dangereux. Bien que je veuille accepter la responsabilité de mes actes, je ne veux pas assumer la responsabilité des conséquences de l'exclusion historique de mon peuple. Certaines de ces conséquences découlent du mythe de l'homogénéité. J'accepte le fait qu'en parlant anglais je suis privilégiée; cependant, je ne crois pas que cela a pour effet de supprimer la totalité de mon expérience du domaine de l'oppression.
7. Pour comprendre cette expérience, il faut comprendre que l'expérience des Autochtones n'est pas homogène. Ce mythe est difficile à supprimer. Les solutions seraient tellement plus simples si l'expérience des Autochtones n'étaient pas aussi diverses.

article, j'espère seulement susciter une discussion sur cette question importante parmi les femmes francophones et anglophones, qu'elles soient Autochtones ou non.

J'en suis venue à comprendre l'importance de l'expérience, car sans expérience sur le plan humain, nous n'atteindrons jamais une véritable égalité. Pour comprendre l'égalité, il faut comprendre la sollicitude. Si l'on ne comprend pas la sollicitude, on ne peut pas comprendre le sentiment d'appartenance à un peuple, que ce soit au sein d'une communauté restreinte à quelques personnes ou d'un groupe aussi grand que la communauté mondiale. Chaque personne doit être respectée pour son individualité et ses qualités personnelles. Nous n'atteindrons l'égalité que lorsque nous aurons tous compris la sollicitude.

L'histoire autochtone tient de la tradition orale. C'est probablement une chance pour les Autochtones, aujourd'hui, qu'un aussi grand nombre de leurs histoires tiennent de la tradition orale. Les Européens n'avaient pas accès à l'information que renfermait la mémoire des gens; cette information ne pouvait donc pas être modifiée ni transformée en images de «sauvagerie» ou de «paganisme». La tradition orale, méthode permettant de partager les leçons de la vie avec les enfants et les jeunes gens, avait aussi l'avantage d'être transmise par les Aînés et les Aînées. Ils et elles ne nous disaient pas quoi faire, ni comment agir, ni quoi penser du monde qui nous entourait – mais nous racontaient une histoire sur leur propre expérience, sur leur propre vie ou sur celle de leurs grands-pères, de leurs grands-mères, de leurs tantes ou de leurs oncles. C'est de cette façon que les peuples autochtones ont appris à être indépendants et respectueux, car ils doivent penser par eux-mêmes.

C'est dans l'esprit de cette tradition orale que j'aimerais partager une de mes expériences avec vous. Comme la plupart des autres professeuses et professeurs, je passe tout au moins un peu de temps dans les colloques pour écouter les autres, connaître leurs idées et échanger avec eux et elles. L'histoire que je vais vous raconter ici porte sur un fait qui s'est produit lors d'un colloque sur le droit auquel j'ai assisté. Mais c'est aussi une histoire sur la colère. Ma colère ne s'est pas manifestée uniquement lors de ce colloque; je l'ai ressentie à l'occasion de plusieurs autres colloques auxquels j'ai participé et de cours que j'ai suivis durant la majeure partie de ma vie. Il s'agit donc d'une histoire importante.

Je suis délibérément arrivée à ce colloque à l'heure du souper, car je voulais que les gens soient occupés à autre chose au moment de mon arrivée. Sachant que j'allais être la seule Autochtone présente, je ne me sentais pas très à l'aise. Le trajet en automobile de ma maison à l'hôtel où avait lieu le colloque n'a duré que quarante-cinq minutes, mais il m'a semblé beaucoup plus long.

J'avais peur. J'avais peur parce que j'allais être la seule Autochtone dans une salle presque pleine de Blanches et de Blancs. De plus, il ne s'agissait pas de n'importe quelles personnes blanches; c'était une réunion de professeuses et de

professeurs de facultés de droit renommées et de facultés moins connues, venant de tous les points du continent. Ce genre de personnes que j'avais admirées et respectées pendant ces huit dernières années d'université; des personnes qui ont déjà publié et qui font maintenant les choses que je rêve encore de faire et en vue desquelles je travaille.

J'avais peur aussi parce que je savais que ces gens-là ne pensent pas comme moi. Les Blanches et les Blancs ne voient pas la réalité sous le même angle que moi. Ils et elles n'ont pas la même compréhension de la vie et de la création, et ne voient pas les choses de la même façon que moi. À vrai dire, ce que je passe sous silence, parce que je veux être polie, c'est que je sais que le racisme existe au Canada. Je le sais, parce que je l'ai vécu.

J'avais bien planifié. Tout le monde était occupé au moment de mon arrivée. Je me suis inscrite à l'hôtel, j'ai défait mes valises et je me suis installée sans incident. Puis, pour me dégourdir, j'ai décidé d'aller me promener. J'étais heureuse et soulagée de me retrouver de nouveau dans les bois, près de l'eau qui est ma mère. Être près d'elle m'apaise toujours. En quittant ma chambre, j'ai rencontré deux de mes amies, des femmes avec qui j'avais étudié à l'université Queen's. Elles étaient étudiantes et leur présence m'a permis de me sentir moins hors de mon élément, car j'étais aussi une simple étudiante qui assistait à un colloque de professeurs et de professeurs de droit. J'ai commencé à me sentir détendue et plus à l'aise.

Peu après, venait l'heure de la séance de la soirée. Un grand nombre de personnes y assistaient. On m'avait expliqué auparavant que les gens seraient divisés en quatre petits groupes de travail tôt le lendemain matin. Afin de préparer cette séance du lendemain, tout le groupe (environ cinquante personnes) se réunissait pendant la soirée pour discuter. Cette séance de discussion avait lieu dans une salle communautaire du petit village où était situé l'hôtel. La salle avait un petit air ancien et nostalgique, et j'avais réussi à me départir de la plupart de mes peurs avant d'y arriver.

Je pense que la discussion de cette séance portait sur le racisme. Je ne me souviens plus très bien de ce qui s'est passé à cause des événements qui ont suivi. J'étais assise et j'écoutais car je voulais savoir où se situaient ces gens. Je n'allais pas me lancer les yeux fermés dans une discussion sans me donner des points de repère.

Je sais que je n'étais pas tout à fait heureuse de ce qui se disait, que j'étais mal assise et que je n'étais plus à l'aise dans cette salle. Je le sais parce que j'ai pris la parole, et si je me souviens bien, j'ai parlé de compréhension et de respect. Comment cela se fait-il, ai-je demandé, que la situation des Autochtones est si souvent décrite comme étant défavorisée. On qualifie ainsi non seulement la situation des Autochtones, mais aussi celle des Noires et des Noirs, des Chinoises et des Chinois, des Chicanos, des Mexicaines et des Mexicains, et de toutes les personnes qui ne correspondent pas aux normes des peuples blancs et de la classe moyenne. J'ai parlé en général du préjugé de caste, de racisme, de sexisme et de

toutes les autres attitudes désignées par des noms en -isme, et comment les personnes non blanches rangées dans ces catégories stéréotypées sont perçues comme étant défavorisées. Ces personnes sont défavorisées seulement en vertu du galon des gens blancs et de classe moyenne dont les critères, je constate bien souvent, sont des critères matérialistes. Votre valeur dépend de l'importance de votre compte en banque ou du nombre de diplômes énumérés après votre nom.

J'ai expliqué que je ne pourrais jamais comprendre en quoi les Autochtones sont défavorisés. Si l'on tient compte uniquement des critères matérialistes, presque toute la population sait que nous sommes moins instruits et moins instruites, que nous percevons des revenus moins élevés, que nous avons plus d'enfants et que notre espérance de vie est plus courte que celle de la majorité de la population canadienne. Cependant, je ne vois toujours pas, leur ai-je dit, en quoi les Autochtones sont réellement défavorisés. Vous voyez, lorsque des gens non-autochtones ne sont pas satisfaits du monde qui les entoure, et il me semble que j'en rencontre de plus en plus dont c'est le cas, et bien, ils ne savent pas de quel côté se tourner. Ils ne savent pas où chercher refuge. Pour ma part, je peux me tourner vers une communauté tout entière, ou plutôt, vers de petites communautés d'un bout à l'autre du pays. Partout où il y a des Autochtones les usages sont différents, car le système de valeurs est différent, et les critères ne sont pas matérialistes. Ce qui importe n'est pas ce que vous êtes, mais *qui* vous êtes. Ainsi, lorsque la culture dominante me blesse et que je ne peux plus l'endurer, je peux me réfugier auprès de ma communauté où les choses sont différentes. Je ne peux tout simplement pas comprendre comment on peut considérer ma situation comme étant défavorisée.

Je ne comprends pas non plus comment je serais plus défavorisée que les personnes blanches, alors que je bénéficie des enseignements des Aînés et des Aînées qui nous transmettent les différentes façons d'apprendre, les différentes façons de connaître, c'est-à-dire la spiritualité traditionnelle. J'ai eu la chance de recevoir les enseignements autochtones, d'apprendre à connaître le corps, l'esprit et l'âme, de développer l'équilibre. La plupart du temps, je suis une personne heureuse et entière, mais lorsque je regarde les gens autour de moi à l'université, ce n'est pas généralement ce que je vois. Je vois beaucoup de gens qui sont blessés, beaucoup de gens qui ont appris une façon de vivre et qui ne savent même pas qu'il y en a d'autres. J'ai toujours de la difficulté à comprendre en quoi mon expérience serait celle d'une personne désavantagée. «Désavantage» est un beau mot, facile à manier pour décrire la dépossession et la situation de force dont on se sert pour effacer continuellement sous nos yeux notre histoire et notre existence. Des mots comme désavantage masquent le racisme.

Je me souviens que lorsque j'ai quitté la réunion, j'étais un peu abasourdie. Pourquoi mon ami professeur avait-il tant insisté pour que j'assiste à ce colloque? J'avais parlé, mais je n'avais pas l'impression que beaucoup de gens m'avaient écouté. Je sais qu'ils n'avaient pas écouté. Ils ne semblaient pas vouloir entendre ce que j'avais à dire. La majorité des gens présents ne semblaient pas vouloir

comprendre en quoi nous étions différentes et différents. Cela m'a déroutée, mais ne m'a pas surprise. Ce refus, cette incapacité d'accepter, de respecter et de célébrer la différence me met hors de moi-même. L'égalité est en réalité la célébration de la différence.

Après la réunion, une réception était offerte dans une autre salle de l'hôtel, et j'y suis allée. En fait, je n'ai parlé à personne, sauf aux deux étudiantes que j'avais rencontrées plus tôt. En y repensant, je crois qu'il en a été ainsi parce que je voulais me sentir en sécurité, dans un endroit sûr et non menaçant. L'expérience que j'avais vécue le premier soir du colloque annonçait ce qui allait se passer le lendemain. Je ne suis pas restée longtemps à la réception, je n'étais pas à l'aise. Pourquoi serais-je restée? J'étais fatiguée, et je me suis retirée.

Le lendemain matin, je suis allée prendre le petit déjeuner. Et quel petit déjeuner! La nourriture était excellente. Encore là, je suis restée très près de mes amies de l'université Queen's. Pendant le repas, j'ai décidé que je ne voulais qu'observer pour quelque temps, parce que je ne me sentais vraiment pas en sécurité ici. Cette réaction est typique des Autochtones, lorsqu'ils ne se sentent pas à l'aise. On nous enseigne que l'inaction est préférable à l'action, parce qu'elle nous permet de nous situer et de savoir comment participer à un débat.

Pendant le petit déjeuner, mon ami le professeur qui m'avait invitée et qui avait participé à l'organisation du colloque, est venu me demander si ça m'ennuierait de changer de groupe, parce que l'un des groupes ne comptait qu'une seule «personne de couleur», et mon ami ne voulait pas laisser cette personne toute seule. D'une part, j'étais vraiment heureuse que ce professeur comprenne qu'une personne membre d'une minorité soit vulnérable lorsque laissée seule parmi des personnes ne faisant pas partie d'une minorité. Mais d'autre part, le fait de modifier la composition des groupes me mettait mal à l'aise. N'étais-je rien de plus qu'un visage de couleur? Cette substitution de personnes est contraire aux usages autochtones qui dictent que l'on doit laisser les choses suivre leur cours. Nous croyons qu'il doit en être ainsi parce que nous reconnaissons notre pouvoir de contrôler notre environnement naturel, mais nous ne pouvons pas maîtriser l'univers. Je n'ai pas pu me débarrasser de ce sentiment de gêne que j'avais éprouvé en changeant de groupe. Ce sentiment m'a confirmé que je ne voulais vraiment qu'observer et que je ne faisais réellement pas confiance aux gens qui m'entouraient. Il faut comprendre qu'il s'agissait de ma peur, de ma difficulté et de mon problème. Cela doit être mon problème, puisque c'est la réalité de mon vécu quotidien. Pour comprendre ce que je dis, il faut comprendre qu'il s'agit de ce que je ressens, en tant qu'individu, de ce que je vis, et de ce que je pense de mon expérience que je considère importante, car il s'agit de l'expérience d'une membre d'un groupe défavorisé de la société.

La séance du matin et le déjeuner se sont déroulés sans incident. Dans mon groupe, nous avons partagé un bon échange intellectuel et nous avons essayé de mieux nous connaître. La plupart du temps, je suis restée assise et j'ai écouté car j'avais peu à dire. Les gens qui me connaissent bien vous diront que cela est

plutôt inhabituel pour moi. Je commençais probablement à me sentir un peu plus à l'aise.

La séance a repris dans l'après-midi. Je devrais vous parler un peu de la femme qui s'est proposée comme présidente de cette séance. Elle n'était pas l'animatrice du groupe. Elle était blanche, professeure dans une grande faculté de droit aux États-Unis et, d'après moi, provenait d'un milieu assez privilégié. Elle donnait l'impression d'être intéressée.

Elle a ouvert la séance de l'après-midi en racontant une histoire. C'était l'histoire d'une femme noire de soixante-sept ans, dont j'ai oublié le nom, qui habitait le Bronx ou un endroit de ce genre. Elle était pauvre. Elle devait un mois de loyer, et pour cette raison, le propriétaire voulait l'expulser. Elle était âgée et arthritique, et elle n'avait nulle part où aller; elle a donc décidé qu'elle ne quitterait pas les lieux. Le propriétaire a appelé la police. Des agents de la police sont venus chez elle lui disant qu'elle devait quitter, je crois. Si je me souviens bien, ils ont défoncé sa porte et l'ont découverte un couteau à la main – elle ne voulait pas quitter son domicile. Alors un policier, un Noir lui aussi, a tiré sur sa main. Je ne sais plus trop comment ou pourquoi cela est arrivé; j'ai oublié les détails. Il l'a ensuite abattue d'une balle à la tête; elle est morte. Le policier a finalement été accusé de meurtre ou d'homicide involontaire, peu importe, des accusations criminelles ont toutefois été portées contre lui et il a été acquitté. Je ne sais pas si cela signifie que nous sommes censés croire que cette femme noire, arthritique, âgée de soixante-sept ans représentait un danger pour la société. En tous les cas, elle est morte.

En bons et bonnes juristes, nous avons procédé à faire des hypothèses. Que serait-il arrivé si elle avait été une Blanche et lui un Noir? Aurait-il été reconnu coupable? Et si lui avait été blanc, aurait-il été déclaré coupable? Nous avons poursuivi ainsi, du point de vue legaliste. Je bougeais nerveusement sur ma chaise. J'ai remarqué que la femme noire qui se trouvait dans la salle avait vu mon malaise. J'étais incapable d'en identifier les raisons, mais cette conversation me blessait.

Je crois que je suis restée assise et que j'ai écouté pendant une demi-heure environ. Je ne sais pas dans quelle mesure j'ai vraiment écouté car j'essayais intensément de trouver la raison pour laquelle cette conversation me blessait à ce point? Pourquoi cette expérience était-elle si brutale? J'étais tentée de me lever et de quitter la salle? Je ne voulais plus rien entendre.

Lorsque j'ai pris la parole, j'étais presque en larmes. J'avais compris que l'on parlait de *ma vie*. Lorsque je réponds au téléphone, je crains toujours d'apprendre qu'une connaissance s'est suicidée, ou a été tuée par la police, ou qu'une détenue ou un détenu autochtone a été abattu lors d'une prétendue prise d'otages. Ironiquement, deux jours plus tard, un homme blanc, gardien de prison à Stoney Mountain, a été tué par deux détenus autochtones. *C'est ma vie*. Je n'ai aucun contrôle sur la douleur et la brutalité dont je souffre en tant que personne dépossédée. Je ne peux pas prévoir quand cette douleur envahira ma vie. J'étais

allée à ce colloque résolue de faire face au racisme pur et simple. Mais je n'étais pas prête à ce qu'on s'approprie de ma douleur. J'ai un sentiment possessif envers ma douleur. Elle est à moi et j'ai travaillé fort pour elle. Parfois, c'est tout ce que j'ai, c'est la seule chose que je peux ressentir. N'essayez pas de m'enlever ça aussi. C'est ce qu'on faisait dans ce groupe... on s'emparait de ma douleur; on l'étalait à nu; on l'examinait à coup d'hypothèses. J'avais vraiment l'impression d'être examinée au microscope, même si ce n'était pas mon expérience personnelle sous la loupe.

J'ai expliqué cela au groupe, et j'ai pleuré un peu. Je ne cache pas mes émotions et je crois que cela embête certaines personnes. J'ai parlé pendant environ cinq minutes, tâchant de faire comprendre au groupe, et dans un même temps à moi-même, ce qui me bouleversait, ce qui me perturbait. J'ai joué cartes sur table. À la fin de mon récit, comme il est arrivé souvent par le passé, tout le monde me regardait d'un air perplexe et personne ne réagissait. J'ai observé la femme noire attentivement. Elle me semblait être soulagée; je me suis dit alors que j'avais bien fait et j'ai attendu ce qui devait suivre.

L'animatrice a dit essentiellement: «Que faisons-nous maintenant? Je pense que ce que Trisha a dit est important, alors que faisons-nous maintenant? Est-ce que cela signifie que nous ne pouvons pas discuter de questions de racisme parce que nous blessons davantage quand nous le faisons?»

Je n'ai pas beaucoup aimé cette idée parce que je pense qu'on ne se débarrassera du racisme que lorsqu'il sera compris, vu le genre de fléau qu'est le racisme. Ça m'a fait penser au cours de droit pénal que j'ai suivi en première année. Lorsque nous devons discuter du viol, ou à chaque fois que la question du viol était abordée, que ce fut sur les règles de la preuve ou autre sujet, les gens faisaient très attention de ne pas blesser les femmes dans la classe. «On ne sait jamais, il est possible qu'une des étudiantes présentes ait été victime de viol.» Mais en tant que femme autochtone, on ne m'a jamais accordé cette courtoisie. Par exemple, dans ce cours de droit pénal de première année, nous avons étudié une affaire mettant en cause un Autochtone. Je crois qu'il était accusé d'introduction par effraction. Il avait bu au moment de l'infraction. Je ne me souviens pas du cas d'espèce ni de la question de droit qui était soulevée, mais au moment de prononcer la sentence, le juge a décrit ainsi cet Autochtone: «Il est Autochtone, il est ivrogne et illettré», et d'un même souffle, «ça ne pose donc aucun problème de l'envoyer en prison pour un certain nombre d'années. Après tout, il n'a qu'à aller rejoindre les autres Autochtones en prison.» Cette affaire ne datait que de dix ou quinze ans au moment où je l'ai étudiée, et il y a quatre ans de cela. Le professeur n'a fait rien de plus que de noter, en passant, que le juge avait donné une image stéréotypée des Autochtones. J'étais blessée. J'avais l'impression d'avoir été mise à nu parce qu'on avait exposé ma personne et ma réalité aux regards de toute la classe, et ce, sans mon consentement.

Dans le cadre du même cours, le même professeur a discuté longuement et avec grande prudence de la question du viol, en ajoutant qu'il ne voulait pas

blesser les femmes présentes dans la salle, et qu'il espérait du moins que ce ne serait pas le cas. Pourtant, lorsqu'on aborde la question du racisme, on ferme trop souvent les yeux sur la peine qu'on inflige.

Ainsi, je me sentais forte, quoique très fatiguée, d'avoir exprimé ce que je ressentais alors que nous faisons des hypothèses sur le meurtre de cette Américaine noire qui avait été tuée par un policier. J'avais l'impression – peut-être est-ce prétentieux – que mes larmes et ma douleur nous avaient vraiment fait progresser.

La suite de la discussion du même après-midi portait sur le racisme et sur la façon d'aborder la question de racisme en classe. Comment, quand et de quelle façon devons-nous parler du racisme? Plusieurs hommes ont indiqué que lorsqu'on discute de sexisme, les sentiments qu'ils éprouvent sont ceux que j'avais décrits plus tôt quand on parle de racisme. Ils se sentent invisibles. Les hommes sont perçus comme étant les coupables, mais jamais comme les victimes des réalités sociales auxquelles nous sommes confrontés. J'ai pensé que c'était un bon point et, tout compte fait, nous avons eu une bonne discussion cet après-midi-là.

Je suis retournée à ma chambre pour me reposer un peu avant le souper. Je ne suis pas restée pour la réception offerte après la séance de l'après-midi. J'avais besoin d'être seule pendant quelque temps pour laisser passer mon amertume. À six heures, je suis allée manger. Je me suis assise à côté d'un professeur de droit de la Californie, un Chicano je crois. Nous avons eu une discussion animée. Je me souviens d'avoir remarqué pendant notre conversation que les gens à la table derrière nous entretenaient une discussion orageuse. La femme qui avait animé mon groupe pendant l'après-midi et mes deux amies de l'université Queen's participaient à cette discussion. Plusieurs hommes blancs y étaient également mêlés. J'avais l'impression que quelque chose d'important se passait, mais je n'y ai pas prêté attention. Aucune activité n'était prévue en soirée. C'était une période de détente et une occasion de rencontre. J'ai bavardé un peu et je suis retournée à ma chambre, complètement épuisée.

Le lendemain matin, tous les groupes devaient se réunir pour discuter de la séance de la veille. J'ai eu beaucoup de difficulté à me lever ce matin-là. Je me sentais vulnérable et très amère. Je n'avais pas le goût d'aller au petit déjeuner où je devrais probablement entretenir une conversation sur ce qui s'était dit la veille. J'ai donc attendu l'ouverture du dépanneur où je suis allée m'acheter une tasse de café.

Lorsque je suis arrivée avec mon café, la séance plénière avait déjà commencé, et à ce moment, la femme qui avait raconté l'histoire du meurtre de la femme noire, affirmait catégoriquement, presque sur la défensive, que la question dont elle parlait hier n'était pas une question de rapports hommes/femmes. Cette affirmation m'a laissée perplexe, parce que cette femme était blanche, et elle avait avoué connaître peu sur la question de racisme. J'ai écouté la majeure partie de la conversation sans trop savoir quoi en penser, car je ne comprenais pas ce qui se disait. La conversation revenait toujours à

l'affirmation par cette femme qu'il ne s'agissait pas d'une question de rapports hommes/femmes.

À un certain moment pendant la conversation, j'ai finalement compris ce dont tout le monde parlait lorsqu'une des femmes présentes a expliqué ce qui s'était passé à la table derrière moi au cours du souper de la veille. Lors de cette discussion, une professeure de droit d'Hawaii, également membre d'une minorité, a raconté l'histoire suivante. Alors qu'elle mangeait en compagnie de collègues de droit, le sujet de conversation a tourné vers les sports, et ensuite des athlètes en particulier, des joueurs de football je crois, et ce que les gens à la table pensaient de ces vedettes du sport. On a demandé à la femme qui racontait l'histoire ce qu'elle pensait d'un athlète en particulier et elle a dit quelque chose comme «Je l'aimais beaucoup. Je pensais qu'il était un très grand athlète, mais j'ai vu qu'il faisait de la publicité à la télévision pour de la bière ou des sous-vêtements ou quelque chose du genre. Je ne crois pas qu'il s'intéresse vraiment aux sports par amour pour le sport. Étant donné toute la publicité qu'il fait, je pense qu'il ne s'intéresse aux sports que pour l'argent.» La chose regrettable est que la femme ait mentionné que l'athlète en question était juif; elle a avoué qu'elle ne savait simplement pas quoi dire d'autre et qu'elle connaissait peu du football ou des sports. Un homme juif assis à cette table a été blessé par ces commentaires. À son point de vue, cela évoquait le stéréotype du «juif grippe-sou». Ceci n'était pas du tout l'intention de cette femme. Elle a raconté l'histoire pour montrer que l'intention n'excuse pas le racisme. Du racisme c'est du racisme, et le racisme blesse. Toutes les bonnes intentions du monde ne font pas disparaître la blessure et la douleur.

Peu après ce récit, la séance est devenue très intéressante. Un des hommes assis la veille à la même table que l'auteure de cette histoire s'est identifié. Il était plutôt sur la défensive. Il a insisté sur le fait qu'il ne voulait blesser personne, mais qu'il se demandait sérieusement si l'on accomplissait quelque chose à ce colloque. Je ne me souviens pas de tout ce qu'il a dit. Je me souviens par contre que j'étais fâchée. J'ai dit à l'une des étudiantes de l'université Queen's assise près de moi, que j'en avais vraiment assez d'entendre des hommes blancs parler en mon nom, en ma présence. Je suis bien capable de parler pour moi-même.

Au même moment, je me suis aperçue que mon amie était nettement mal à l'aise. Elle était encore plus mal à l'aise que moi et je n'arrivais pas à comprendre pourquoi. Tout au cours de la matinée, j'avais eu l'impression que tout le monde me cachait un secret. Il se passait quelque chose de très important et de bien précis, et j'étais tenue à l'écart. Je ne pouvais pas comprendre de quoi il s'agissait. J'allais très bientôt être mise au fait.

Après que l'homme eut fini de parler, la femme qui avait amorcé la discussion durant la matinée s'est mise à discuter avec lui. Ils argumentaient vivement, sur un ton querelleur, chacun attaquant la position de l'autre, chacun affirmant que la question du racisme était importante et qu'on en avait beaucoup parlé. L'homme soutenait que nous avions dépassé les bornes avec ces histoires

d'expériences, et qu'il était temps d'aborder des questions plus importantes telles que la «méga-théorie». «Parlons de théorie et laissons nos sentiments de côté pour quelques instants.» Il a également expliqué très longuement tout ce que lui-même avait fait pour aider les minorités et depuis combien de temps il se consacrait à elles. Je crois qu'on lui a demandé comment il pouvait savoir qu'il aidait les minorités s'il ne savait pas ce que ressentaient vraiment les minorités.

Le débat s'est poursuivi et les deux parties se sont échauffées. Pendant toute la discussion, la femme affirmait: «Non, nous parlons de racisme, et non pas de sexisme. Le fait que je suis blanche, et que les autres femmes et les trois hommes présents sont aussi blancs ne fait pas de cette question une question de rapports hommes/femmes. Oui, certains aspects touchent les rapports hommes/femmes, mais ce n'est pas la question principale.» J'étais de plus en plus déroutée que l'on affirme qu'il ne s'agissait pas d'une question de rapports hommes/femmes. Après tout, nous parlions de personnes blanches, de toutes les personnes blanches.

Soudainement, tout était clair. J'ai enfin compris *pourquoi* il ne s'agissait pas de la question de rapports hommes/femmes. Le commentaire qui avait déclenché toute la discussion de la veille avait été fait alors qu'un des hommes et la femme en question se demandaient si le colloque ne portait pas trop sur l'expérience. La femme de mon groupe avait dit: «On ne traite pas trop de l'expérience. Laissez-moi vous montrer les bonnes choses que l'expérience peut apporter, laissez-moi vous montrer les bonnes choses que la douleur a apportées.» Ensuite, elle a parlé de la douleur que j'avais exprimée pendant la séance de l'après-midi précédent, et l'homme a ajouté: «La douleur des minorités est comme la télévision, on peut l'allumer et l'éteindre à notre gré.» La femme qui avait initié cette discussion pendant la séance plénière du lendemain avait finalement laissé échapper ce commentaire dans l'argument.

J'étais furieuse. Je ne peux trouver les mots pour exprimer à quel point ces paroles me faisaient violence. C'était de *moi* dont on avait parlé durant toute la matinée. Cet homme voulait-il banaliser ma douleur et ma vie? Savait-il à quel point il avait heurté l'essence de mon être? Cette femme voulait-elle s'approprier de ma douleur à ses propres fins, s'emparer de mon existence même, comme l'ont déjà fait bien d'autres féministes blanches, bien intentionnées, de classes moyenne et supérieure?

Je me suis levée d'un trait et j'ai pris la parole. J'ai de la difficulté à me rappeler ce que j'ai dit. Je sais que j'ai pleuré. À bien des égards, il s'agissait d'une réaction émotionnelle et j'en étais consciente. J'ai pensé qu'il était possible que les personnes présentes ne tiennent pas compte de mes paroles pour cette raison. Mais ce que je disais, ce que je pensais, devait être pris en considération de toute façon. Je leur ai dit que ça faisait trop longtemps qu'on ne nous écoutait pas. Quand un incident comme celui-ci se produit au cours de discussions sur le racisme et sur le sexisme, je ne peux pas dissocier les deux questions. Lorsque quelque chose du genre m'arrive, je ne sais pas si cela m'arrive parce que je suis une femme, parce que je suis une Autochtone ou parce que je suis une femme

autochtone. On n'a pas encore créé la tribune où l'on peut discuter de ces questions. Un grand nombre d'enseignements autochtones portent sur l'équilibre, l'harmonie, la tranquillité et le bien-être. Le système d'éducation moderne ne tient pas compte de ces enseignements. Ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas compris; ils croient encore qu'ils vont nous aider. Et bien, je ne veux pas être une Blanche. Vous ne pouvez pas me forcer à devenir une Blanche. Vous ne pouvez pas m'aider à devenir une Blanche. Regardez le monde, regardez autour de vous. La Terre est ma mère. On la viole. On la détruit. Bientôt, il ne restera plus rien si nous ne commençons pas à prendre soin de la Terre. Et toi, en tant qu'homme blanc, et toi, en tant que femme blanche, tu me dis que je ne sais pas, que je ne comprends pas? Parce que j'ai des sentiments, je ne peux pas savoir?

J'étais bel et bien fâchée et j'étais blessée. Je ne sais pas combien de temps je suis restée debout à parler avant de me sentir épuisée et engourdie. J'ai réagi à ce qui avait été dit comme si on avait usé de violence, parce qu'on m'avait fait violence ce jour-là. Les personnes blanches qui étaient présentes avaient décidé que je ne devais pas entendre ce commentaire. C'est ce commentaire qui avait embarrassé l'amie assise à côté de moi; elle craignait que ce commentaire soit échappé et que je sois blessée. Et bien, j'étais heureuse qu'il ait été échappé, même s'il m'a blessée. Je ne mérite pas qu'on me cache ces choses. Comme je l'ai dit plus tôt, ma douleur est parfois tout ce que j'ai. Ne me l'enlevez pas, elle est la mienne. Comprendre cette douleur, comprendre d'où elle vient et pourquoi elle existe, c'est mon lot. Si nous ne pouvons pas comprendre la douleur que ressentent les femmes, les femmes autochtones, les femmes noires, les femmes hawaïennes, les femmes chicanos, nous ne comprendrons jamais rien. Toute la méga-théorie du monde ne nous mènera nulle part, car sans cette compréhension, la méga-théorie ne signifie rien, et elle ne reflète pas la réalité sociale ni l'expérience des gens.

Je me souviens d'avoir parlé encore une fois du fait d'être étiquetée défavorisée. Sans aucun doute, les Autochtones dans ce pays sont défavorisés, tout le monde le sait. Tout le monde connaît les statistiques. Mais, ce ne sont que des variables sociales et économiques. On ne peut pas évaluer ni quantifier à quel point les gens sont heureux. On ne peut pas mesurer le bonheur, ni le traduire en statistiques sympathiques. Les Autochtones ne sont défavorisés qu'en vertu du galon matérialiste. Si vous utilisez ce genre de mesures pour évaluer qui est bon et qui ne l'est pas, alors les Autochtones ne sont pas «bons». Mais si vous voulez être considérée comme une personne importante, allez dans une collectivité autochtone traditionnelle. Cela n'est pas un désavantage, en fait, c'est un avantage important et réel, et j'en ai bénéficié lorsque le monde extérieur me blessait; quand je grandissais et que je n'aimais pas ce que je découvrais et ce que je voyais en ville, j'avais un lieu où me réfugier. J'avais un autre choix. La plupart des gens ne peuvent opter pour un mode de vie différent, un autre système de valeurs. Ils n'ont pas le même accès à ces choses, parce qu'ils ne font pas partie d'une culture minoritaire. Je ne veux plus qu'on me qualifie de défavorisée. Dites

que je suis économiquement faible, que je n'ai pas d'instruction, dites-le tant que vous le voulez. De toute façon, l'instruction que j'ai reçue ne veut rien dire. Mais surtout, ne me qualifiez plus de défavorisée.

Je crois que j'ai parlé longtemps. Je ne sais pas. Je crois que j'étais sous le coup du choc. Je me sentais brutalisée, violée, perçue comme une victime – un peu de tout cela – mais je ne suis pas demeurée silencieuse. Je savais qu'il m'incombait de répondre, que je ne pouvais pas laisser cette discussion continuer sans intervenir. Je ne pouvais pas consentir à ma propre disparition, ma propre mort. Je ne pouvais plus observer, donc j'ai parlé. Je me suis levée et j'ai spontanément et presque inconsciemment pris la parole; au moins trente secondes se sont écoulées avant de m'apercevoir que j'étais debout et que je m'adressais *encore une fois* à ce groupe. Vous qui infligez le racisme, vous qui vous appropriez de la douleur des autres, vous qui parlez sans savoir et sans respecter, alors que vous devriez écouter et accepter, quand apprendrez-vous à vous examiner vous-mêmes, au lieu de m'examiner, moi? Comment pouvez-vous continuer à me demander d'assumer votre responsabilité? Et lorsque je parle et que la brutalité de mon expérience vous blesse, vous vous réfugiez derrière votre douleur. Vous me pointez du doigt et vous prétendez que c'est moi qui vous blesse. Je n'assumerai plus votre responsabilité. Il est regrettable que vous éprouviez de la douleur. Mais ne vous attendez pas à ce que je l'apaise. Vous devrez compter sur vous-mêmes.

Je voulais m'asseoir, mais je ne pouvais pas. Je continuais à parler et à essayer d'expliquer jusqu'à ce que je ne puisse plus parler. Je savais quoi dire, mon esprit était alerte, il allait en quatrième vitesse, et je voulais continuer à parler, mais je me suis tue car les mots ne venaient plus. J'étais épuisée. J'ai répété la même chose si souvent que j'en étais fatiguée.

Il suffit toutefois qu'une seule personne dans cette salle ait compris ce que je disais, qu'elle ait compris ce qu'ont dit tant d'Autochtones à qui j'ai parlé et que j'ai écoutés, qu'une seule personne ait compris ce que les Aînées et les Aînés m'ont enseigné, pour que cette dernière once d'énergie ait été utilement dépensée. Et s'il avait fallu que je reprenne la parole le lendemain ou le surlendemain, cela aurait encore valu la peine de le faire.

Les gens étaient assis là sans réagir. Je les ai regardés et ils m'ont regardée comme une bête curieuse; j'avais l'impression qu'on m'examinait sous un microscope: «Que va-t-elle faire maintenant? Regardons voir.» Je voulais m'asseoir, mais je ne savais pas comment terminer ce que j'avais commencé à dire. Je les ai regardés de nouveau, eux aussi m'ont regardée, et j'ai finalement terminé mon propos de la façon autochtone en disant: «Megwetch», qui veut dire: je suis heureuse que vous m'ayez écoutée. Je suis heureuse de m'être levée pour parler et que les paroles que j'ai prononcées étaient de bonnes paroles. Puis je me suis assise.

Mon amie a placé sa main sur mon genou et l'a serré. J'ai essuyé quelques nouvelles larmes et j'ai eu l'impression qu'il me restait encore un peu d'énergie.

Une participante voulait absolument briser le silence. Voilà une autre différence entre les Autochtones et les non-Autochtones. Les Autochtones comprennent que le silence n'est pas mauvais et qu'il peut signifier beaucoup de choses. On peut exprimer beaucoup de mots sans les articuler. Le silence ne me dérangeait pas, mais le fait qu'il embêtait les autres me mettait mal à l'aise.

Finalement, cette femme dit: «Que puis-je faire pour aider?» Et bien voilà, je me trouvais à nouveau décontenancée, parce que je n'ai pas besoin qu'on m'aide. Cette attitude est insultante. C'est comme si la personne qui offre cette aide disait: «je suis meilleure que toi». Je sais que la femme qui a parlé n'a pas voulu me blesser et qu'elle ne comprenait pas. Mais quand même, je ne pensais qu'à lui dire des choses méchantes. J'étais sur la défensive et je savais que, dans cette condition, je m'exprimerais mal. Cette femme avait tout de même parlé avec sincérité et gentillesse, et elle avait prononcé les seuls mots dont elle était capable. C'est alors qu'une femme membre d'une minorité, la même qui avait dit plus tôt que les bonnes intentions n'excusaient pas le racisme, s'est prononcée de façon très éloquente et a bien abordé la question. Je lui en étais très reconnaissante et cela m'a fait sourire. Cela m'a fait sourire parce que quand nous les femmes – Autochtones, Noires, Chinoises et Chicanos – quand nous sommes ensemble, nous prenons soin les unes des autres. Elle a pris soin de moi et elle a parlé lorsque je ne pouvais plus parler. Elle a pris la relève pendant quelques instants, ce qui est rare dans ce monde individualiste où nous vivons. Quand verrons-nous le jour où tous les peuples et toutes les nations de la Terre sauront respecter le cycle de la vie?

Après cette intervention, on a levé la séance. On sentait le malaise dans l'air. Les gens ne savaient pas quoi faire. En une fraction de seconde, j'étais entourée des hommes et des femmes de couleur qui avaient participé à cette séance. Près de ces personnes, je me sentais en sécurité. Je savais qu'elles comprenaient; je savais qu'elles avaient été là elles aussi. Elles sont restées près de moi et j'étais bien.

Une autre bonne chose s'est produite à cette rencontre. Au cours du déjeuner, nous avons fait ce qui se fait rarement lors d'un colloque sur le racisme: nous avons parlé de ce que le racisme représente pour chacun de nous. Généralement, ces colloques sur le racisme finissent par expliquer ce qu'est le racisme et par enseigner. Rarement avons-nous l'occasion d'être ensemble pour communiquer entre nous. Nous ne connaissons pas la différence entre l'expérience d'une femme noire et celle d'une femme autochtone, parce que nous n'avons jamais l'occasion de nous en parler. C'est une des façons par lesquelles le racisme et l'oppression se perpétuent. Mais il faut en parler, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons parlé de notre besoin d'en parler. C'était un début et un bon déjeuner. Nous avons mangé ensemble parce que nous voulions montrer aux personnes blanches présentes que nous étions solidaires. Vous ne pouvez pas attaquer la seule femme autochtone à ce colloque et croire que les femmes noires qui sont là ne seront pas à ses côtés. Parce qu'elles seront là...

Cette histoire n'a pas de fin. Elle continue sans relâche. Quand j'aurais fini de vous raconter cette histoire, je pourrais vous en raconter une autre, et une autre encore. J'aimerais croire que je change quelque chose. Que mes luttes auront changé quelque chose pour mon garçon, pour ses enfants et pour leurs descendants. Nous sommes dans l'obligation de léguer un héritage à nos enfants, mais j'ai peur que nous n'y arriverons pas, ou que nous y arriverons trop tard. Pendant combien de siècles avons-nous lutté pour conserver notre héritage? Quand verrons-nous la victoire?

Ce soir, ces questions sont trop importantes, trop lourdes et trop difficiles, et je suis trop seule...